

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANDOLSHEIM

séance du 10 décembre 2018

Sous la présidence de M. Christian REBERT, maire, la séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

M. Christian REBERT, maire
Mme Elisabeth BRAESCH
M. Raymond HUSSER
Mme Pascale HERRGOTT
M. Francis BONZON
M. Michel SCHWARTZ
M. David HERRSCHER

Mme Liliane HUSSER
Mme Sylvie CAILLEBOTTE
M. Jacques SCHWARTZ
M. Jean-Philippe STARCK
Mme Caroline ROLL

M. Frédéric PANKUTZ
Mme Sylvie ROSINA
M. Marc JEANVOINE
Mme Mariane BERLOCHER
M. Stéphane FRANCK

Absents excusés non représentés :

Mmes Corinne LUDWIG et Marie RANZA

Ont donné procuration :

Secrétaire de séance :

Mme Caroline ROLL, conseillère municipale, assistée par Mme Katia PIEKARSKI, secrétaire générale

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations
2. Versement d'une subvention
3. Ouverture des crédits d'investissement
4. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
5. Divers

Point 1 - Approbation du compte - rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 12 novembre 2018.

Point 2 – Versement d'une subvention (D-2018-12-01)

L'association Loisirs et Liberté d'Andolsheim, qui assure l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de l'association en date du 31 octobre 2018,

Considérant l'intérêt communal que représente l'activité de l'association qui propose un accueil péri et extrascolaire répondant aux besoins des familles,

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'accorder une subvention à l'association Loisirs et Liberté

FIXE

- le montant de cette subvention à 2620 €

DIT

- que les crédits sont prévus au budget

Point 3 – Ouverture des crédits d'investissement (D-2017-12-02)

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1^{er} janvier 2019 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente.

Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater.

VU l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

VU les crédits ouverts en section d'investissement sur le budget 2018,

Considérant la nécessité d'ouvrir les crédits d'investissement sans attendre l'adoption du budget primitif 2018,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE à l'unanimité

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des opérations réelles d'investissement ouvertes au budget de l'exercice précédent, hors remboursement d'emprunt, selon la répartition suivante :
 - chapitre 20 : 4 512,50 €
 - chapitre 21 : 62 183,22 €
- de reprendre ces crédits lors du vote du budget primitif 2019.

Point 4 – Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission de l'urbanisme :

M. Raymond HUSSER évoque l'activité de la commission, qui s'est réunie le 19 novembre 2018 : elle a instruit 1 permis de construire, 2 déclarations préalables, 2 certificats d'urbanisme et 2 DPU.

Commission travaux et bâtiments :

Le bureau d'études IMAEE, qui a procédé à un audit énergétique des bâtiments communaux, a rendu son rapport qui doit cependant encore être validé par la Région Grand Est afin de pouvoir bénéficier de la subvention du programme Climaxion.

Commission communication :

Mme Sylvie CAILLEBOTTE fait savoir que le prochain Ando.com est en cours d'impression. La commission travaille par ailleurs à la refonte du site internet de la commune.

Commission des affaires rurales :

M. Raymond HUSSER indique que l'ONF a fait parvenir sa proposition de travaux forestiers pour 2019 ; la commission se réunira prochainement pour en arrêter le programme.

Commission vie scolaire et périscolaire :

Le conseil de l'école élémentaire s'est tenu le 6 novembre et celui de l'école maternelle le 8 novembre 2018.

Mmes Caroline ROLL pour l'école élémentaire et Mme Sylvie ROSINA pour l'école maternelle précisent qu'ont été présentés les projets d'école et ont été évoquées les activités pédagogiques passées et à venir.

Commission jeunesse et sports :

M. Frédéric PANKUTZ relate la soirée du Téléthon du 7 décembre dernier : une douzaine d'associations a participé, 263 entrées ont été enregistrées, la collecte s'élève à 2167,10 €, en baisse par rapport à 2017. Il fait savoir que les membres de la commission des jeunes ont tenu leur stand avec une particulière implication lors de cette soirée. Il poursuit en indiquant que la campagne de recrutement de membres de la commission n'a pas eu l'effet escompté : elle n'enregistre en effet aucun nouveau membre. Pour finir, il dit que les jeunes vont réfléchir à des communications qui pourraient être publiées dans le journal municipal, Andolsheim.com.

Commission embellissement et cadre de vie :

L'aménagement de l'îlot situé à l'entrée de la rue de Colmar est presque achevé. Le trèfle sera semé au printemps prochain. Mme Mariane BERLOCHER indique que les décorations de Noël ont été mises en place conjointement par les services municipaux et trois membres de la commission.

Commission voirie, circulation et accessibilité :

Monsieur le maire informe qu'une réunion concernant le projet de travaux de la RD 45 s'est déroulée le 27 novembre dernier avec les parties concernées (la commune, le SIEPI, le conseil départemental du Haut-Rhin, Colmar Agglomération et la Colmarienne des Eaux ; le syndicat départemental d'électricité n'était pas présent mais avait fait parvenir ses éléments). Un diagnostic d'enrobé et de siphons est prévu en début d'année prochaine. Les travaux du SIEPI pourraient débuter en 2019 tandis que les aménagements et la voirie seraient réalisés en 2020.

Commission mémoire et patrimoine :

M. Michel SCHWARTZ rappelle que la commémoration du 11 novembre a connu un grand succès. Monsieur le maire ajoute que la participation des écoles a grandement participé à la réussite de cet événement. Des félicitations sont adressées à tous les acteurs concernés. Il précise que la commune financera une sortie sur un lieu de mémoire chaque année pour les classes de CM1 et CM2.

C.C.A.S. :

Mme Sylvie ROSINA rappelle que les membres du CCAS ont organisé la collecte pour la Banque alimentaire le 1^{er} décembre. Elle indique que le CCAS prépare actuellement la fête des aînés du 13 janvier prochain.

Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux (brigade verte) :

Il s'est réuni dernièrement et a organisé une campagne de recrutement.

Syndicat pôle Ried brun – collège de Fortschwihr :

Le syndicat Pôle Ried Brun se réunira le 12 décembre prochain. Dans l'affaire qui l'oppose à la commune, le préfet a fait savoir par courrier du 3 décembre, que celle-ci n'était pas tenue de participer au remboursement de la dette afférente à l'espace Ried Brun. L'annulation des délibérations du conseil municipal refusant de participer à l'actif et au passif de la CCRPB par la juridiction administrative demeure sans effet sur cette question dans la mesure où l'espace Ried Brun avait été cédé au syndicat avant la dissolution de l'EPCI.

SIEPI :

M. Marc JEANVOINE rend compte de la réunion du dernier comité syndical qui s'est réuni le 15 novembre dernier. Un des gros chantiers a été le travail sur l'étanchéité du réservoir de Herrlisheim. Les levés topographiques sont quant à eux en cours d'achèvement. Il est ensuite prévu de renforcer le réseau d'eau potable sud et d'étendre le réseau d'assainissement. Le SIEPI devra en outre réaliser le dévoiement d'une conduite d'assainissement située sur le ban d'Horbourg-Wihr, dans la zone d'activité. Enfin, la commune d'Eguisheim, membre du syndicat pour la fourniture d'eau potable, va rejoindre le SIEPI pour la compétence gestion du réseau au 1^{er} juillet 2019.

Colmar Agglomération :

Colmar Agglomération a organisé une table ronde le 6 décembre pour ses 15 ans.

Point 8 – Divers

M. le maire évoque les points suivants :

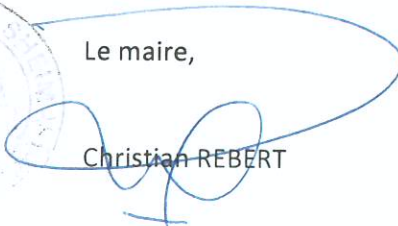
- Mme SANDER, députée européenne, invite le conseil municipal à visiter le Parlement européen en début d'année prochaine ;
- l'école élémentaire de Fortschwihr sollicite un concours de la commune de 50 € pour participer au financement du séjour d'une élève résidant à Andolsheim et pour laquelle ni la commune de Fortschwihr ni le syndicat Pôle Ried Brun ne participe. Dans la mesure où la commune d'Andolsheim subventionne les séjours des écoles sans exclure les élèves résidant dans une autre commune, il est décidé de ne pas répondre favorablement à cette demande ;
- un agent communal a signifié son départ à la retraite en mars prochain. Il a adressé un courrier au maire remerciant l'ensemble des élus pour la confiance qu'ils lui ont témoignée en le recrutant.

M. le maire rend compte des réunions de la municipalité :

- l'acte administratif concernant la rétrocession d'une partie de la voirie du lotissement Les grands Prés et l'Oberfeld a été signé dernièrement ;
- un état des lieux des tables de la salle des fêtes est en cours de réalisation ; une partie sera renouvelée l'année prochaine.
- il reste 12 places dans le columbarium et 3 cave-urnes au cimetière.

M. David HERRSCHER rappelle que le conseil municipal a prévu de mener une réflexion sur le patrimoine immobilier communal. M. le maire répond que l'audit énergétique, lorsqu'il sera achevé, servira de base à la discussion.

La séance est levée à 21h49

 Le maire,

Christian REBERT